

4) Examen des statuts

Le texte des statuts pour le département de licence envoyé à tous les membres du conseil le 23 mars 2007 est accepté à l'unanimité des 13 votants. Ce texte sera soumis au conseil de l'UFR lors de sa prochaine réunion. Le point le plus important est la limite de temps d'enseignement autorisant un enseignant-chercheur à être électeur et éligible : la valeur retenue est de 18 h équivalent TD.

5) Présentation du parcours PC par Ludovic Jullien, Cécile Roux et Edouard Kierlik (représentant de la mention Physique)

La présentation a pour but de rappeler le fonctionnement et les objectifs de ce parcours au sein des mentions de licence de chimie et de physique.

Il apparaît que les étudiants issus de ce parcours n'ont pas de difficultés majeures à suivre un master, qu'il s'agisse d'un M1 de chimie ou de physique.

L'UE LC323 avec un fonctionnement de 10 h présentielle sur les 60 h fait également l'objet d'une analyse.

L'UE LC306 est adaptée pour que les étudiants de L3PC voulant intégrer le M1 de chimie soient remis à niveau dans les matières qui leur manquent.

Les transparents sont disponibles au secrétariat ou auprès de L. Jullien.

6) Questions diverses

i) Enquête de M. Bara sur le calendrier 2007-08 :

Le conseil choisit de répondre favorablement à la proposition :

« La seconde session de la 1^{ère} période est maintenue, comme cette année, après la 1^{ère} session avant de commencer la 2nd période »

plutôt qu'à la proposition : « La seconde session de la 1^{ère} période aura lieu après les 2 sessions d'examens de la 2nd période, c'est à dire fin Juin. »

Le résultat de cette consultation sera soumis au CEVU du 14 mai 2007.

De manière générale il apparaît que les étudiants y sont favorables. Les représentants étudiants du conseil souhaitent faire une enquête à ce sujet auprès de leurs collègues et également faire circuler une pétition s'opposant à la première session d'examens en décembre pour la 1^{ère} période.

ii) Dans ce contexte de deux sessions se succédant en fin de période, il est important que les corrigés des examens soient communiqués aux étudiants dès la fin de la première session, soit sur le site Web de la licence, soit sous la forme de correction en groupe. Il n'y aura pas de tutorat explicitement organisé entre les deux sessions mais les enseignants doivent se rendre disponibles pour répondre aux éventuelles questions des étudiants ou organiser un groupe de travail s'ils le souhaitent (attention à la réservation des salles qui doit être centralisée au secrétariat).

iii) Le nombre de CGS proposées en L2 est trop élevé au regard du nombre d'étudiants. Deux de ces UE qui accueillent le moins d'étudiants pourraient ne pas être présentées l'année prochaine : « Matériaux du quotidien » et « enjeux environnementaux de la production d'énergie » à moins qu'il n'y ait une demande importante provenant des autres mentions.